



MOTION

Situation de la Cour d'Appel de Nîmes

**L'assemblée générale de la Conférence des bâtonniers de France
réunie ce vendredi 30 mars 2012 à PARIS :**

- **RAPPELLE** sa solidarité avec les avocats exerçant dans le ressort de la Cour d'appel de Nîmes.
- **S'ASSOCIE** aux décisions prises par les conseils de l'ordre des barreaux d'Alès, d'Avignon, de Carpentras et de Nîmes.
- **PARTAGE** l'émotion et l'indignation suscitées par des comportements ou propos de magistrats, comportements ou propos absolument incompatibles avec la neutralité et l'impartialité qui doivent caractériser l'exercice de la fonction judiciaire et avec la considération due aux justiciables et à leur défense.
- **INVITE** tous les acteurs judiciaires de la Cour d'appel de Nîmes - et déjà les magistrats et avocats - à se rencontrer afin d'énoncer toutes difficultés qui viendraient à contrarier les valeurs et principes qui doivent présider à la tenue des audiences ou à affecter les droits de la défense.
- **PROPOSE**, le cas échéant, de participer à toutes rencontres afin de permettre de renouer le dialogue pour rétablir des relations apaisées entre les acteurs de justice, seules de telles relations étant à même de garantir l'exercice d'une Justice sereine, respectueuse de ses règles et donc respectueuse d'elle-même.

Fait à Paris, le 30 mars 2012